

**Assemblée extraordinaire des délégué-e-s UPJ, 2 octobre 2023,
Forum St-Georges, Delémont - Procès-verbal**

Liste des présences et absences

Comité de direction	Présent-e	Absent-e / excusé-e
Président Trésorier Directrice du Bibliobus Présidente Section Delémont Président Section Porrentruy Présidente Section Franches-Montagnes Président Section Jura bernois Secrétaire du comité de direction	Richard Kolzer Vincent Plumez Julie Greub Isabelle Chapuis Blaise Lovis Yahline Magnin Anne-Françoise Reber	 <i>Willy Sunier</i>
Administration / comités de sections / Bibliobus		
Bibliobus	Eliot Borella, Somerset Bossy, Nicolas Burkhardt, Antoine Dupuis, Marine Chappuis, Valérie Grosjean, Nathalie Rondez, Annick Weber	
Bibliobus - comité	Marthe Ackermann, Nicole Brosy, Anne Marchand, Christian Minger, Alain Stalder	<i>Mandy Jobé, Natacha Perrinjaquet</i>
Secrétariat central		<i>Irina Brülisauer, Antonia Piñol, Yraida Samaria</i>
Delémont	Lise Fringeli, Vicky Arnoux Kaufmann, Nelson Ferreira, Corinne Seuret, Marie-Cécile Seuret	<i>Caroline Chavanne, Jean-Luc Goetschi, Laurent Gogniat, Michelle Lachat, Sandrine Luthi-Gruaz</i>
Jura-bernois		<i>Natacha Grossert, Fabienne Kaufmann, Stefanie von Dach</i>
Franches-Montagnes		<i>Elena Dell'Avo</i>
Porrentruy	Elisabeth Dosch, Claude-Alain Dubois, Catherine Membrez	<i>Fanny Lepori-Voisard, Sylvie Girardin, Mylène Angi, Siess Anne</i>

Personnes invitées présentes : François Roquier – CJB, Jean-Claude Guerdat - ancien directeur du Bibliobus, Martial Courtet – ministre (présent à la partie officielle), Charles Juillard – cons. aux Etats (présent à la partie officielle), Géraldine Rérat-Ouvray – office de la culture JU (présente à la partie officielle)

Personnes invitées excusées : Aline Yeretzian – office de la culture BE, Pierre-Alain Fridez – cons. national, Mathilde Crevoisier Crelier, cons. aux Etats

L'assemblée extraordinaire des délégué-e-s UPJ est présidée par Richard Kolzer.
Le procès-verbal est établi par Anne-Françoise Reber.

1. Accueil, salutations

Richard Kolzer, président de l'UPJ, ouvre l'assemblée, souhaite la bienvenue et salue l'assistance.
L'ordre du jour proposé est accepté sans demande de modifications.

2. Brève présentation de la situation en lien à la cession du Bibliobus à la nouvelle association

Richard Kolzer explique, qu'à son arrivée à la présidence de l'UPJ en mai 2022, il a procédé à une analyse approfondie des finances de l'institution. La situation financière critique de l'organe central de l'UPJ, auquel le Bibliobus est rattaché, a fait craindre que ce dernier soit menacé en cas de faillite. Le Bibliobus, ses véhicules et sa collection constituent la seule « fortune » de l'organe central.

En parallèle à cette analyse financière, une analyse du fonctionnement de l'UPJ, de ses sections et de son offre a été lancée. Le constat s'est rapidement imposé que la situation actuelle n'était plus la même que lors des débuts de l'UPJ et du Bibliobus. Il fallait donc trouver des solutions pour repenser le fonctionnement de l'institution et redonner toute sa place au Bibliobus. Une première décision a été de lancer l'autonomisation du Bibliobus. La réflexion quant à l'avenir de l'UPJ et son fonctionnement est encore en cours au sein du comité de direction et se poursuit avec les sections.

Julie Greub revient sur le déroulement du processus d'autonomisation du Bibliobus. Une fois la décision prise, il s'est agi de choisir la forme juridique que devait prendre la nouvelle entité. La forme de la fondation et celle de l'association a été comparée, la direction du Bibliobus et le comité de direction de l'UPJ ont retenu la forme de l'association. Les exemples du Bibliobus neuchâtelois, de la Bibliothèque régionale de La Neuveville et de la Bibliothèque Pestalozzi de Zurich, également constitués en association, ont été utiles pour rédiger les statuts ainsi que les différents règlements. Les partenaires cantonaux et communaux ont été informés du processus et le personnel a été tenu au courant de chaque étape du projet.

3. Modifications statutaires

3.1. Explication des modifications

Les articles indiqués en jaune sont à supprimer au 01.01.2024 vu que le Bibliobus va devenir une nouvelle association. Les statuts seront donc adaptés au 01.01.2024.

3.2. Décision

Vu qu'il n'y a pas de question ni de commentaire, Richard Kolzer procède au vote à main levée.

L'assemblée extraordinaire des délégué-e-s UPJ accepte à l'unanimité le changement des statuts au 01.01.2024.

4. Contrat de scission/cession

4.1. Explication du contrat

Ce contrat, dont la teneur juridique a été vérifiée par Christian Minger, a pour but de régler la transmission par l'UPJ du Bibliobus et de ses biens (ressources financières, véhicules, collections) à la nouvelle association. Ces biens ainsi que tous les contrats en cours, qu'il s'agisse des contrats de travail ou des contrats avec les communes, seront repris en l'état par l'association Bibliobus Jura & Grand Chasseral au 1er janvier 2024, pour la somme symbolique d'un franc.

4.2. Décision

Vu qu'il n'y a pas de question ni de commentaire au sujet de ce contrat, Richard Kolzer procède au vote à main levée.

L'assemblée extraordinaire des délégué-e-s- UPJ accepte à l'unanimité le contrat de scission/cession et salue cette décision par acclamation.

Ce contrat pourra ainsi être signé par les Présidents des deux associations.

5. Divers

Richard Kolzer remercie chaleureusement toutes les personnes concernées par la constitution de la nouvelle association Bibliobus Jura & Grand Chasseral. Il souhaite une bonne suite au Bibliobus.

Richard Kolzer clôt l'Assemblée extraordinaire des délégué-s-s UPJ.

2 octobre 2023 / Anne-Françoise Reber, secrétaire du comité de direction

Pour validation :

Richard Kolzer
Président de l'UPJ

Anne-Françoise Reber
Secrétaire du comité de direction